

ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE (FDE)

Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur, l'Adjoint des Cadres Hospitaliers pilote les ressources humaines et la masse salariale de l'établissement et participe à la conception de la politique RH. Il/elle réalise les paies et contribue à la gestion financière et économique du Foyer.

LES MISSIONS

Missions RH/Paie :

- Gestion administrative des personnels et de la paie.
- Encadrement du secrétariat, de l'équipe logistique et des cuisines.
- Recrutement des personnels (administratif et logistique).
- Gestion de la formation (plan et bilan de formation en lien avec l'ANFH).
- Suivi des dossiers relevant de la gestion du temps de travail et réalisation des plannings.

Missions financières :

- Suivi du budget et des investissements.
- Gestion des effectifs (suivi des ETP).
- Edition des données statistiques (suivi du taux d'absentéisme, de la situation des agents, de la pyramide des âges).

Missions économiques :

- Etat des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD).
- Suivi de la masse salariale.
- Gestion des stocks et des commandes.
- Participation au processus de facturation

Autres missions :

- Rédiger les documents RH.
- Assurer la veille juridique.
- Prendre part aux astreintes.

CONNAISSANCES REQUISES

- Connaissance de la comptabilité hospitalière ;
- Connaissance du Statut de la Fonction Publique Hospitalière ;
- Connaissance de l'outil informatique (Word-Excel – Logiciel Paie-Comptabilité – Plannings)